Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Mireille Hurlin le 28 juillet 2020

Mont-Ventoux : Le Parc naturel régional est né !

En février dernier le Président de la République, Emmanuel Macron, avait annoncé la création de 4 nouveaux Parcs naturels régionaux dont celui du Mont-Ventoux. La labellisation du 9ème Parc de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur vient d'aboutir et avec la signature du décret par le 1er ministre. Le Parc naturel régional du Mont-Ventoux est né !

«Depuis plus de 10 ans, le projet du Parc naturel régional du Mont-Ventoux était dans une situation de statu quo, a relevé Renaud Muselier, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et Président de Régions de France. La création de ce Parc s'inscrit pleinement dans notre Plan climat, 'une COP d'avance' auquel nous consacrons 30 % de notre budget en 2020, soit 1,5 milliard d'euros. Ce nouveau label contribuera à protéger l'environnement, le patrimoine, la culture, tout en soutenant les activités économiques et le bien vivre des habitants. La signature de ce décret vient conforter et reconnaître un projet audacieux et visionnaire au service d'un des territoires les plus emblématiques de la région Sud.»

Protéger le patrimoine naturel
Une nature exceptionnelle, des paysages diversifiés, le Ventoux est labellisé Réserve de biosphère par

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Mireille Hurlin le 28 juillet 2020

l'Unesco (organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture) en 1990. Il doit son identité forte aux hommes qui ont fait de son ascension une véritable épopée ainsi qu'aux habitants qui travaillent et vivent dans les villes et villages de la plaine du Comtat au plateau de Sault, des gorges de la Nesque à la vallée du Toulourenc, du pays de Vaison aux monts de Vaucluse. Tous sont conscients de la nécessité de protéger et valoriser les patrimoines naturels et culturels de leur territoire qui en outre abrite de nombreuses productions agricoles déjà reconnues par 11 AOC et AOP et 9 IGP (appellation d'origine contrôlée ; protégée ; indication géographique protégée), mission qui sera portée par le Parc naturel régional du Mont-Ventoux.

Les communes classées

Les communes classées sous la dénominations Parc naturel régional du Mont-Ventoux sont : Aubignan, Aurel, Bédoin, Blauvac, Brantes, Caromb, Carpentras, Crestet, Crillon-le-Brave, Entrechaux, Faucon, Flassan, Le Barroux, Le Beaucet, Malaucène, Malemort-du-Comtat, Mazan, Méthamis, Modène, Monieux, Mormoiron, Pernes-les-Fontaines, Puyméras ■ Saint-Christol d'Albion, Saint-Didier, Saint-Hippolyte-le-Graveyron, Saint-Léger-du-Ventoux, Saint-Pierre-de-Vassols, Saint-Trinit, Sault, Savoillans, Vaison-la-Romaine, Velleron, Venasque, Villes-sur-Auzon.

Le PNR du Mont-Ventoux en chiffres

88 215 habitants ; 1990 : Labellisé Réserve de Biosphère par l'Unesco ; 1 909m : c'est le point culminant du Mont-Ventoux ; 859 km^2 ; La réserve de biosphère du Mont-Ventoux abrite plus de 150 espèces d'oiseaux nicheurs, 1500 espèces végétales et quelque 500 espèces de lépidoptères dont le Machaon ou l'Apollon, emblématique papillon mis en danger par le réchauffement climatique ; 58 % espaces naturels ; 33 % espaces agricoles ; 9 % espaces urbains ; 35 communes vauclusiennes ; 5 collectivités membres : Région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur, Département de Vaucluse, Communauté d'agglomération Ventoux Comtat-Venaissin, Communautés de communes Ventoux Sud et Vaison Ventoux.

Qu'est-ce qu'un Parc naturel régional ?

Un PNR est un projet de territoire qui vise à protéger et valoriser mais sans interdire. C'est un territoire rural habité et vivant dont l'équilibre peut être fragilisé par une pression urbaine et touristique fortes et par une dévitalisation rurale. Il est reconnu au niveau régional et national pour la grande qualité de son patrimoine naturel, culturel et pour ses paysages. La structure est pilotée par le Syndicat mixte de gestion du Parc du Mont-Ventoux dirigé par le Comité Syndical qui décide et vote les budgets et les programmes d'actions définis dans la Charte. Les commissions techniques mixtes sont ouvertes aux personnes de la société civile ; responsables d'association, experts, professionnels.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !